COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION | COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau | Department of Agriculture, Environment and Water Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation | Regional Agency for Agriculture and Food

PROGRAMME REGIONAL D'APPUI AUX ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET PAYSANNES AGRICOLES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (PRAOP/ECOWAP)

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2016 et PTBA 2017

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit DEZA
Direction du développement et de la coopération DDC
Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

Février 2017

Sommaire

Introduction **3**
I. Organisation de la réunion du comité de pilotage du PRAOP 3
II. Participation des OPF au processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération 4
2.1. Participation du Réseau Billital Maroobé *5*
2.2. Participation de l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APSS) *6*
2.3. Participation du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) *7*
III. Participation des OPF à la réunion du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) de la CEDEAO 7
IV. Rencontre entre les OPF et des Autorités de la CEDEAO à Abuja 8
V. Réunions d'échanges sur la mise en œuvre des activités du PRAOP 9
VI. Rapport financier pour l'année 2016 12
6.1. Exécution budgétaire du programme *12*
VII. Plan de travail et Budget 2017 13
7.1. Mise en place des ressources humaines : recrutement d'un chargé de programme 13
7.2. Equipement et fonctionnement 13
7.2.1. Equipement de bureau 13
7.2.2. Fonctionnement 13
7.3. Contribution des OPF à la mise en œuvre de l'ECOWAP de deuxième génération 14
7.3.1. Missions d'appui des OPF à l'élaboration des PNIASAN dans les Etats membres de la CEDEAO 14
7.3.2. Participation des OPF aux réunions sur l'ECOWAP 2025 et à des réunions de construction de visions communes 14
7.3.3. Renforcement des capacités des OPF sur des thèmes prioritaires de l'ECOWAP 2025 : 14
7.3.4. Appui à la formation, l'emploi et l'installation des jeunes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques 14
7.4. Appui aux concertations des réseaux des OPF (APESS, ROPPA, RBM) au niveau national 15
7.5. Coordination et pilotage du programme 15
Conclusion **18**

Introduction

La phase 2 du Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles est à sa première année de mise en œuvre. Le Programme se fonde sur l'accord de coopération qui a été signé en décembre 2015 entre la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Confédération suisse et la Commission de la CEDEAO. L'objectif de cet accord qui couvre la période allant de décembre 2015 à décembre 2019 est de renforcer les Organisations Paysannes Faîtières qui sont le ROPPA, le RBM et l'APESS afin qu'elles soient en mesure d'analyser les enjeux et de défendre de manière concertée les intérêts de l'agriculture familiale (y compris ceux des femmes et des jeunes) dans la mise en œuvre de l'ECOWAP, et de mobiliser les services nécessaires pour les producteurs.

L'année 21016 a été marquée par (i) la tenue de la première réunion du comité de pilotage, tenue le 20 mars 2016 à Lomé en République Togolaise, (ii) l'appui aux trois (03) OPF pour leur participation au processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération, (iii) l'organisation des rencontres d'échange pour la mise en œuvre du programme et (iv) le recrutement du consultant en charge de la capitalisation des expériences en matière de formation et installation des jeunes dans le domaine agro sylvo pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO.

Le présent rapport d'activités fait le point des différentes activités réalisées.

I. Organisation de la réunion du comité de pilotage du PRAOP

La première réunion du Comité de pilotage du Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles s'est tenue le 20 mars 2016. Organisée par l'ARAA, cette réunion avait pour objectifs (i) d'apprécier la proposition du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) pour la période de Janvier 2016 à Décembre 2016, et (ii) de faire des recommandations pour la mise en œuvre des activités du programme.

Les recommandations suivantes ont été formulées par le comité de pilotage pour la finalisation du Plan de Travail Budget Annuel 2016 :

- revoir le document de planification et prendre en compte les axes suivants discutés :
    - action 1 : appui à la construction de vision commune dans le cadre du processus de l'ECOWAP 10 sur les thématiques, i) exploitation familiale agricole, ii) foncier, iii) financement approprié durable, iv) acte uniforme OHADA ;
    - action 2 : appui à la formation, l'emploi et l'installation des jeunes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
    - action 3 : appui aux concertations des réseaux des organisations professionnelles et paysannes (APESS, ROPPA, RBM et autres) au niveau national.
- changer le titre du Conseiller régional en Chargé de programme et supprimer le backstopping inter-réseaux qui est déjà prévu par la DDC.

Les recommandations de la réunion ont constitué les éléments de base pour le processus de finalisation du plan de travail et budget pour l'année 2016.

II. Participation des OPF au processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération

Un atelier régional de lancement du processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération a été organisé du 30 mai au 02 juin 2016 à Abidjan en République de Côte d'Ivoire.

L'objectif de l'atelier a été de discuter et de valider le processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération, et d'engager sa mise en œuvre en associant étroitement les Etats membres de la CEDEAO, les différentes catégories de parties prenantes, et l'ensemble des partenaires techniques et financiers régionaux et internationaux.

Les principaux résultats atteints par la réunion ont été les suivants :

R1. Le processus régional ouest africain est articulé avec le processus continental de « Malabo » ;

R2. La revue conjointe du secteur agricole est discutée, amendée et ses enseignements tirés pour la prochaine génération « ECOWAP 2025 » ;

R3. Une stratégie d'intégration efficiente des instruments de politique est discutée et adoptée ;

R4. Le guide méthodologique est amendé et adopté ;

R5. Un plan conjoint d'appui des institutions techniques régionales et internationales aux Etats membres et à la région est adopté ;

R6. Une feuille de route et un chronogramme indicatif du processus ouest africain sont arrêtés.

Participation des OPF à l'atelier

La participation des Organisations Paysannes Faîtières (ROPPA, RBM et APESS) à l'atelier a été facilitée par les ressources du PRAOP pour leur permettre de prendre part à la dynamique régionale de la construction de la politique agricole. Cette participation des OPF a permis (i) de renforcer leurs capacités sur le processus, de faire en sorte qu'elles soient en mesure d'analyser les enjeux et de les défendre de manière concertée les intérêts de l'agriculture familiale (y compris ceux des femmes et des jeunes) dans la mise en œuvre de l'ECOWAP, (iii) et de mobiliser les services nécessaires pour les producteurs à la base. Ainsi les OPF ont partagé courant l'atelier, leurs acquis et leurs points de vue pour l'orientation la nouvelle génération de la politique agricole.

2.1. Participation du Réseau Billital Maroobé

Le Réseau Billital Maroobé a partagé sa note de capitalisation des modèles de sécurisation du foncier pastoral réalisée dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Niger et Sénégal), avec le soutien financier du Mécanisme Mondial de l'UNCCD. Cette note de politique est destinée à alimenter la réflexion et les discussions engagées dans le cadre de l'évaluation de l'ECOWAP 2005. Le partage de cette note a permis aux OPF de rappeler les défis à l'horizon 2025 afin de susciter leur prise en compte dans l'ECOWAP 2. Ces défis concernent l'intégration régionale et la transformation de l'agriculture et peuvent être décrits comme suit :

Défis liés à l'intégration régionale

Il s'agit entre autres des éléments suivants :

- ✓ assurer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle de la région pour nourrir convenablement la population ouest africaine dans un contexte de croissance démographique et d'urbanisation accrues et de changements climatiques ;
- ✓ rendre attractives les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques (création d'emplois pour les jeunes et les femmes) ;
- ✓ résorber l'insécurité (dérives extrémistes, zones de non droit, conflits) ;
- ✓ valoriser les avantages comparatifs et les complémentarités entre les systèmes de production et entre les pays ;
- ✓ construire un marché régional intégré des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.

Défis liés à la transformation de l'agriculture familiale

Il s'agit entre autres de :

- ✓ promouvoir des investissements différenciés selon les systèmes de production ;
- ✓ permettre à chaque type d'exploitation familiale d'accéder à un stade d'amélioration (appuis différenciés) ;
- ✓ garantir le foncier pour l'ensemble des acteurs en facilitant la mobilité pastorale et en permettant la semi-sédentarisation là où c'est possible ;
- ✓ introduire des innovations techniques et technologiques en faveur des exploitations familiales ;
- ✓ orienter et encourager les investissements publics pour toutes les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- ✓ encourager le développement du partenariat entre le secteur privé et les exploitations familiales ;
- ✓ relever la faiblesse du taux de taxation des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire de la région.

2.2. Participation de l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APSS)

L'APESS a partagé avec les autres acteurs de l'ECOWAP une note sur l'analyse de l'impact des politiques commerciales régionales sur la filière « lait local ».

A travers cette note, l'APESS a informé les partenaires de l'existence de nombreux leviers possibles pour améliorer la production et la collecte du lait local et des nombreuses potentialités de la filière. En effet, cette filière permet simultanément

d'augmenter les revenus des petites exploitations familiales pastorales et agro-pastorales, de créer de nombreux emplois dans le secteur des services et dans les industries de transformation (mini laiteries des villes secondaires connectées aux bassins de production et aux grandes entreprises urbaines).

La note rappelle que de nombreux instruments politiques sont mobilisables pour agir simultanément au niveau de l'amélioration de la production laitière (amélioration de la génétique des animaux, accès aux productions fourragères, résidus de récolte, aliments du bétail, sécurisation des zones pastorales et de la mobilité des animaux, etc.) et de la collecte (subvention des centres de collecte, professionnalisation du métier de collecteur). La prise en compte du genre a été plébiscitée par une des Représentants de l'APESS.

2.3. Participation du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA)

La participation du ROPPA a été une occasion de rappeler le rôle et la place des organisations de producteurs et de la société civile dans le processus ECOWAP/PDDAA. Les préoccupations des organisations des producteurs et les contraintes auxquelles elles font face ont également été rappelées. La poursuite du plaidoyer pour la prise en compte des engagements de Maputo et de Malabo, et les orientations de l'ECOWAP qui accordent une importance à la promotion des exploitations familiales agricoles et la souveraineté alimentaire a été l'un des points phares de l'intervention du ROPPA.

La participation des trois OPF à cet atelier leur a également permis d'être suffisamment informées des relevées de conclusion adoptées.

III. Participation des OPF à la réunion du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) de la CEDEAO

Le PRAOP a pris en charge les Délégués des 3 OPF pour leur participation aux réunions du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation qui se sont déroulées du 09 au 10 décembre 2017 à Abuja. Ces réunions qui sont organisées par la CEDEAO ont permis aux OPF de contribuer aux différentes réflexions sur les points essentiels suivants :

- amendement et approbation du Cadre d'Orientation Stratégique de l'ECOWAP/PDDAA à l'horizon 2025 ;
- amendement et approbation du PRIASAN de seconde génération (2016-2020) de l'ECOWAP/PDDAA ;
- information des parties prenantes du CCAA sur l'état d'avancement des processus de formulation des PNIASAN de seconde génération ;
- information des parties prenantes du CCAA sur (i) la grille d'indicateurs proposée pour suivre et évaluer l'ECOWAP 2025, (ii) l'intégration du genre dans les PNIASAN, et (iii) les outils et instruments d'appui mis à disposition des pays par l'IFPRI et la FAO.

Le CCAA a été un cadre d'expression des OPF pour apprécier la qualité du processus multi-acteurs qui a présidé à l'élaboration du cadre d'orientations stratégiques et du PRIASAN. Les OPF ont souhaité que cette démarche soit déclinée dans l'élaboration des PNIASAN dans chaque pays en prenant en compte les enjeux de la pêche et de l'aquaculture et le potentiel de l'agro-écologie. Les OPF ont interpellé, (i) la CEDEAO à renforcer son engagement politique et à préciser ses engagements financiers dans le contexte de la Déclaration de Malabo, et (ii) et les partenaires techniques et financiers à s'aligner réellement sur la stratégie de la région et à améliorer la coordination de leurs interventions.

Cette rencontre a été aussi un cadre de renforcement des collaborations entre les 3 OPF et aussi avec les divers participants dont les Partenaires techniques et financiers, et des groupes d'acteurs, parmi lesquels les Organisations de producteurs, du Secteur Privé, du Réseau Genre, de la société civile, d'organisations régionales de jeunes, etc. Par ailleurs, les OPF ont participé, en qualité d'observateurs à la réunion du Comité Technique Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CTMS -AERE) qui s'est tenue le 12 décembre 2016 à Abuja. Ledit Comité technique a validé le PRIASAN 2016-2020.

IV. Rencontre entre les OPF et des Autorités de la CEDEAO à Abuja

La présence des OPF à Abuja a été une opportunité pour organiser des rencontres avec (i) le Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, le 11 décembre 2016, et (ii) le Président de la Commission de la CEDEAO, le 13 décembre 2016. Courant ces rencontres les OPF ont apprécié la

dynamique de partenariat avec la CEDEAO et soumis leur requête de renforcement des actions de la CEDEAO au profit des producteurs de la région.

V. Réunions d'échanges sur la mise en œuvre des activités du PRAOP

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRAOP, deux réunions d'échanges ont été organisées par l'ARAA.

5.1. La réunion d'échanges du 03 juin 2016 à Abidjan

Afin de finaliser la planification des activités du programme, une réunion d'échanges a été organisée par l'ARAA le 03 juin 2016 à Abidjan en république de Côte d'Ivoire, en marge de l'atelier régional de lancement du processus d'élaboration des PNIA et du PRIA de deuxième génération tenu du 30 mai au 02 juin 2016.

Spécifiquement, la rencontre a permis à l'ARAA d'échanger avec les 3 OPF bénéficiaires du projet sur les points suivants :

- recrutement du chargé de programme (TDR, méthodologie et contractualisation) ;
- planification et discussions sur les méthodologies de mise en œuvre des activités prévues en 2016 ;
- enclenchement de la mise en œuvre des activités du programme.

Les échanges ont permis de retenir les points suivants :

- **Par rapport au recrutement du chargé de programme**

Les OPF ont unanimement confirmé le besoin de recrutement du chargé des programmes comme retenu au comité de pilotage du 20 mars 2016 et ont choisi le ROPPA pour assurer la contractualisation dudit chargé de Programme. Ceci a permis à l'ARAA d'engager le processus permettant le recrutement : termes de références, publications sur les sites web de l'ARAA, du ROPPA, du CILSS avec un délai de dépôt pour le 30 août 2016 au terme duquel 147 dossiers de candidatures ont été reçus.

- **Planification et enclenchement de la mise en œuvre des activités**

Les concertations avec les OPF courant le Comité de pilotage du 20 mars 2016, puis lors de la réunion du 03 juin 2016 ont abouti à la recommandation de la nécessité de la participation des OPF en tant que parties prenantes, aux concertations sur

l'élaboration des PNIASAN de deuxième génération dans les Etats membres de la CEDEAO et du PRIASAN.

Afin d'assurer cette tâche, les OPF avaient convenu du recrutement d'un consultant pour leur fournir un appui technique et méthodologique permettant leur implication effective et efficace dans le processus de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des PNIASAN et du PRIASAN de seconde génération. A cet effet des notes techniques devraient être élaborées par les services du consultant et faire l'objet d'une appropriation par l'ensemble des acteurs à travers une réunion régionale (à organiser). Cette réunion devrait permettre de présenter des messages régionaux et les spécificités par pays qui pourront être prises en compte dans l'élaboration des PNIASAN de deuxième génération. L'ARAA a été instruite par la réunion du 03 juin 2016, pour lancer le processus du recrutement dudit consultant. Ainsi, les termes de références ont été élaborés et publiés sur les sites web de l'ARAA et du Hub Rural avec le délai du 07 décembre 2016 prévu pour le dépôt des dossiers de candidatures. Au total, quatre (04) dossiers ont été reçus.

La concertation du 03 juin 2016 a permis d'échanger aussi sur la mise en œuvre de l'action 2 « appui à la formation, l'emploi et l'installation des jeunes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ». Les OPF souscrivent effectivement à la mise en œuvre des activités mais proposent qu'une étude préalable soit conduite pour capitaliser sur ce qui est déjà réalisé dans l'espace CEDEAO : écoles, types/qualités des formations, devenir des personnes formées, perspectives en termes d'innovation et de création d'emplois. Cette étude devrait être conduite par un consultant. Suite à ce consensus, l'ARAA a lancé le processus de recrutement dudit consultant. Les Termes de références ont été produits (partagés avec les OPF) et publiés sur les sites web de l'ARAA et du Hub Rural. A la date de clôture du 07 décembre 2016, onze dossiers de candidatures ont été reçus.

5.2. Organisation d'une réunion d'échanges entre la CEDEAO, la DDC et les OPF le 15 décembre 2016 à Abuja

En marge des réunions sur le PRIA de décembre 2016 à Abuja, l'ARAA a organisé une rencontre avec les 3 OPF et la DDC, le 15 décembre 2016. Cette réunion a été présidée par le Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEDEAO.

L'objectif de la réunion a été de partager les commentaires de la Confédération suisse sur le recrutement du chargé de programme et échanger sur la suite à donner aux processus de recrutement du chargé de programme et des 2 consultants en charge, (i) de la capitalisation des formations et emplois des jeunes, et (ii) du consultant pour l'élaboration des outils d'aide à l'implication des OPF dans le processus d'élaboration du PRIA deuxième génération.

- **Recrutement du Chargé de programme**

Les OPF avaient confirmé lors de la réunion du 03 juin 2016, leur souhait pour ledit recrutement qui avait fait l'objet de leurs concertations internes du 20 mai 2016. L'ARAA a publié les termes de références dudit recrutement et la date de clôture a été le 30 septembre 2016. Cependant, dans l'approbation du POA 2016, la DDC n'a pas donné son avis de non objection pour ledit recrutement. Les commentaires de la DDC (statut du chargé de programme, processus utilisé pour le recrutement) ont été partagés avec les OPF. Ces derniers ont demandé un délai de trois (3) semaines pour se concerter sur la suite du processus de recrutement.

- **Recrutement du consultant pour l'élaboration d'outils d'aide à l'implication concertée des Organisations Professionnelles Faîtières dans l'élaboration et la gouvernance des PNIA et du PRIA de seconde génération**

Les 3 OPF ont demandé l'arrêt du processus de recrutement du consultant en charge de l'élaboration des outils d'aide à leur implication dans l'élaboration des PNIASAN. Ils confirment disposer déjà des outils appropriés et demandent que les ressources soient mises à leur disposition pour réaliser des missions d'appui aux pays dans la finalisation de leur PNIASAN. Les calendriers et la constitution des membres des équipes de tournée devraient être communiqués à l'ARAA pour la prise de dispositions appropriées.

- **Recrutement du consultant en charge de la capitalisation des expériences en matière de formation et installation des jeunes dans le domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO**

Le recrutement d'un consultant en charge de la capitalisation des expériences en matière de formation et installation des jeunes dans le domaine agro-sylvo-pastoral et

halieutique dans l'espace CEDEAO a été souhaité par les OPF et approuvé par la coopération suisse par l'adoption du PTBA 2016. Les OPF ont approuvé la poursuite du processus de recrutement. Ainsi, pour permettre aux 3 OPF de prendre part à l'évaluation des dossiers de candidatures, l'ARAA a organisé une réunion de dépouillement des dossiers reçus les 23 et 24 janvier 2017 à Lomé. Au terme du processus Monsieur Yaméogo Michel a été retenu. La DDC a donné son avis de non objection et le processus de contractualisation est en cours.

VI. Rapport financier pour l'année 2016

Le budget approuvé par le Comité de pilotage du 20 mars 2016 était de 214 900 000 FCFA reparti entre quatre composantes à, savoir : mise en place des ressources humaines, équipement et fonctionnement, activités techniques du projet, coordination et pilotage du programme.

6.1. Exécution budgétaire du programme

Le budget annuel du programme a été exécuté à hauteur de **25 304 580 FCFA**, soit un taux de **11,78**%. Ce niveau d'exécution faible s'explique par le démarrage tardif des activités du fait que les recrutements du Chargé de programme et des consultants en charge de la capitalisation des expériences sur l'emploi des jeunes et de l'élaboration des outils d'aide à l'implication des OPF dans le processus PRIA prévus n'ont pas été réalisés.

Les dépenses exécutées au titre de l'année 2016 concernent les activités suivantes :

- Equipement et fonctionnement : le montant **de 58 750 FCFA** engagé concerne les frais de gestion du compte bancaire dédié au projet ;

- Activités techniques du programme **: 25 245 830 FCFA** ont été exécutés, cette dépense concernent :

i) La prise en charge des participants des organisations paysannes aux réunions de l'ECOWAP deuxième génération tenues à Abidjan et à Abuja en 2016 pour un coût total de 22 889 825 FCFA, soit 15,74% de la rubrique

ii) La prise en charge des représentants des trois organisations paysannes (ROPPA, APESS, RBM) au comité de pilotage du programme tenu à Lomé le 20 mars 2016.

VII. Plan de travail et Budget 2017

Le PTBA 2017 est prévu pour un coût global de 336 000 495 FCFA pour la mise en œuvre des activités présentées dans le tableau 1. Il a été élaboré en tenant compte des résultats du comité de pilotage du 20 mars 2016 et des recommandations des réunions évoquées ci-dessus courant 2016. Il se décline en principales actions qui sont les suivantes : (i) I. Mise en place des ressources humaines : recrutement d'un chargé de programme OP, (ii) Equipement et fonctionnement, et (iii) Contribution des OPF à la mise en œuvre de l'ECOWAP de deuxième génération.

7.1. Mise en place des ressources humaines : recrutement d'un chargé de programme

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, il est prévu le recrutement d'un chargé de programme basé à l'ARAA qui assurera la coordination des activités. Il travaillera en étroite collaboration avec les 3 OPF bénéficiaires du programme. En 2016, l'appel à candidatures avait été lancé mais le processus dudit recrutement n'avait pas été approuvé par la DDC. Il convient de revenir sur ledit recrutement en 2017.

7.2. Equipement et fonctionnement

7.2.1. Equipement de bureau

Un ensemble de mobiliers de bureau et de matériels informatiques seront acquis pour permettre l'installation du chargé de programme. Il s'agira d'un ordinateur portable, d'une imprimante multifonctionnelle, d'un bureau, d'un fauteuil, de deux chaises visiteurs et une armoire.

7.2.2. Fonctionnement

La contribution au fonctionnement du chargé de programme concerne la couverture des charges liées à l'achat des fournitures, les frais de communication et de traduction des documents dans les langues officielles de la CEDEAO et les frais bancaires pour la gestion du compte dédié.

7.2.3. Missions de supervision du projet

Pour permettre une coordination efficace des activités du programme, l'équipe de la CEDEAO et les représentants des OPF seront emmenés à effectuer des missions de supervision afin d'évaluer périodiquement les réalisations du projet.

7.3. Contribution des OPF à la mise en œuvre de l'ECOWAP de deuxième génération

Le premier comité de pilotage du programme tenu le 20 mars 2016 à Lomé avait permis aux bénéficiaires du programme (ROPPA, RPM, APESS), l'ARAA et la DDC, d'échanger sur les activités du programme. Ces échanges avaient permis aux acteurs de retenir certaines activités concernant l'appui des OPF à la mise en œuvre de l'ECOWAP de deuxième génération (PRIASAN et PNIASAN). Ces activités se décomposent comme suit :

7.3.1. Missions d'appui des OPF à l'élaboration des PNIASAN dans les Etats membres de la CEDEAO

Il s'agira de l'organisation de missions d'appui des OPF dans certains Etats membres de la CEDEAO dans le cadre de leur prise en compte dans l'élaboration des PNIASAN. Les OPF disposent déjà des outils prévus qui permettront aux pays de tenir compte de leur vision.

7.3.2. Participation des OPF aux réunions sur l'ECOWAP 2025 et à des réunions de construction de visions communes

Au cours de l'année 2016, les OPF ont été impliquées dans le processus d'élaboration de l'ECOWAP de deuxième génération, notamment le PRIASAN. Pour l'année 2017, elles participeront également à diverses réunions concernant la mise en œuvre de l'ECOWAP 2 et contribueront aux réflexions lors de la réunion du Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) de la CEDEAO.

7.3.3. Renforcement des capacités des OPF sur des thèmes prioritaires de l'ECOWAP 2025 :

Les OPF ont exprimé les besoins de renforcement de leurs capacités sur des thématiques tels que : i) l'exploitation familiale agricole, ii) le foncier, iii) le financement approprié durable, iv) l'acte uniforme OHADA. Ces thématiques sont prises en compte dans l'ECOWAP 2025. Le renforcement des capacités des OPF leur permettra de contribuer de manière efficace à l'appui aux pays pour l'élaboration des PNIASAN et à la mise en œuvre du PRIASAN.

7.3.4. Appui à la formation, l'emploi et l'installation des jeunes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques

7.3.4.1. Recrutement du consultant en charge de la capitalisation et validation de ses résultats

Le consultant prévu pour réaliser l'activité de capitalisation bénéficiera d'un contrat de 30 H/J pour réaliser son étude qui sera validée lors d'un atelier impliquant les bénéficiaires du projet et d'autres spécialistes du domaine.

Le consultant aura pour mission de :

- Cartographier les centres et écoles de formations fonctionnels dans les pays d'Afrique de l'Ouest en mettant un accent sur leurs expériences de formation et d'installation des jeunes dans des domaines innovants, dresser un bilan des jeunes formés dans les différents centres et écoles de formation et faire ressortir leur situation post-formation en termes de valorisation des acquis de la formation ;
- Capitaliser les expériences passées et en cours en matière de formation et emplois des jeunes notamment celles de la CEDEAO et des OPF (RMB, ROPPA, APESS) ;
- Proposer une synthèse des bonnes pratiques innovantes qui pourront alimenter les actions de formation et d'installation des jeunes dans le cadre de la mise du PRAOP.

L'atelier de validation permettra de décliner les actions phares à retenir en matière de formations et de créations d'emplois au profit des jeunes dans le domaine agropastoral ou halieutique.

7.3.4.2. Actions de formations professionnelles, d'installation des jeunes ou de promotion des bonnes pratiques dans le secteur (recommandation de l'atelier de validation)

Au terme du processus de capitalisation, les bonnes expériences capitalisées seront exploitées afin d'assurer l'installation des jeunes.

7.4. Appui aux concertations des réseaux des OPF (APESS, ROPPA, RBM) au niveau national

A l'échelle régionale, une dynamique s'est mise en place permettant des synergies entre les OPF. Cette même dynamique devrait se poursuivre avec les organisations faitières de bases des 3 OPF dans les pays.

7.5. Coordination et pilotage du programme

Le comité de pilotage qui réunit les OPF, la CEDEAO et la DDC est l'organe de gouvernance chargé de l'orientation et de la gestion du programme. Il valide le rapport d'activité annuel et le plan opérationnel de l'année suivante. Le comité de pilotage est

le cadre qui permet un débat stratégique sur le programme, son état d'avancement et les axes d'amélioration de la coordination.

Pour 2017, il sera organisé la deuxième réunion du comité de pilotage pour valider le rapport d'activités 2016 et le plan opérationnel annuel 2017. Cette réunion rassemblera les représentants des 3 OPF, la DDC, la CEDEAO et les autres partenaires techniques.

Budget du Plan opérationnel d'activités 2017 et planification des activités

Actions/ activités	Budget (FCFA)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
C1. Mise en place des ressources humaines	**40 000 000**												
C.1.1. Ressources humaines	40 000 000												
C2. Equipement et Fonctionnement	**24 500 000**												
C2.1. Equipement de bureau du chargé de programme OP	3 500 000												
C2.2. Fonctionnement	6 000 000												
C2.3. Missions et voyages	15 000 000												
C3. Contribution des OPF à la mise en œuvre de l'ECOWAP deuxième génération	**276 000 495**												
C3.1. Missions d'appui des OPF à l'élaboration des PNIA dans les Etats membres de la CEDEAO	32 607 401												
C3.2. Participation des OPF aux réunions sur l'ECOWAP 2025 et à des réunions de construction de visions communes	24 455 551												
C3.3. Renforcement des capacités des OPF sur des thèmes prioritaires de l'ECOWAP 2025 : i) exploitation familiale agricole, ii) foncier, iii) financement approprie durable, iv) acte uniforme OHADA	32 937 543												
C3.4. Appui à la formation, l'emploi et l'installation des jeunes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques	**136 000 000**												
C3.4.1. Recrutement du consultant en charge de la capitalisation	11 045 105												
C3.4.2. Validation du rapport de capitalisation	27 267 444												
C3.4.3. Actions de formations professionnelles, d'installation des jeunes ou de promotion des bonnes pratiques dans le secteur (recommandation de l'atelier)	91 687 451												
C3.5. Appui aux concertations des réseaux des OPF (APESS, ROPPA, RBM) au niveau national	50 000 000												
C4. Coordination et pilotage du programme	**20 000 000**												
Total budget 2017	**336 000 495**												

.

Conclusion

Les activités de l'année 2016 ont porté essentiellement sur l'organisation de la première réunion du comité de pilotage du 20 mars 2016, l'appui aux OPF pour leur participation au processus d'élaboration du PRIASAN et du PNIASAN de deuxième génération, l'organisation des rencontres d'échanges sur la mise en œuvre du programme et l'aboutissement du recrutement du consultant en charge de la capitalisation des expériences en matière d'emploi et installation des jeunes dans le domaine agro sylvo pastoral.

L'année 2017 sera consacrée aux actions suivantes :

La conduite et la validation de l'étude sur la capitalisation et la mise en œuvre des actions dans le domaine de l'emploi et la formation des jeunes dans les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;

La contribution des OPF à la mise en œuvre de l'ECOWAP de deuxième génération à travers les activités suivantes :

- Organisation de missions d'appui à l'élaboration des PNIA dans les Etats membres de la CEDEAO ;
- Participation aux réunions sur l'ECOWAP 2025 et à des réunions de construction de visions communes ;
- Renforcement des capacités sur des thèmes prioritaires de l'ECOWAP 2025 ;
- Appui aux concertations des réseaux des OPF (APESS, ROPPA, RBM) au niveau national ;
- Coordination et pilotage du programme.